GÉOTHERMIE

Vision communale

« La ville souhaite établir une zone d'accélération géothermie sur les zones suivantes : équipements publics, zones d'activités économiques et zones d'accélération des réseaux de chaleur, afin de garantir l'étude du potentiel géothermique lors de tout projet de rénovation ou de conception de nouveaux équipements ou de zones à urbaniser. »

Quantification de la production associée à ces zones :

1,8 GWh

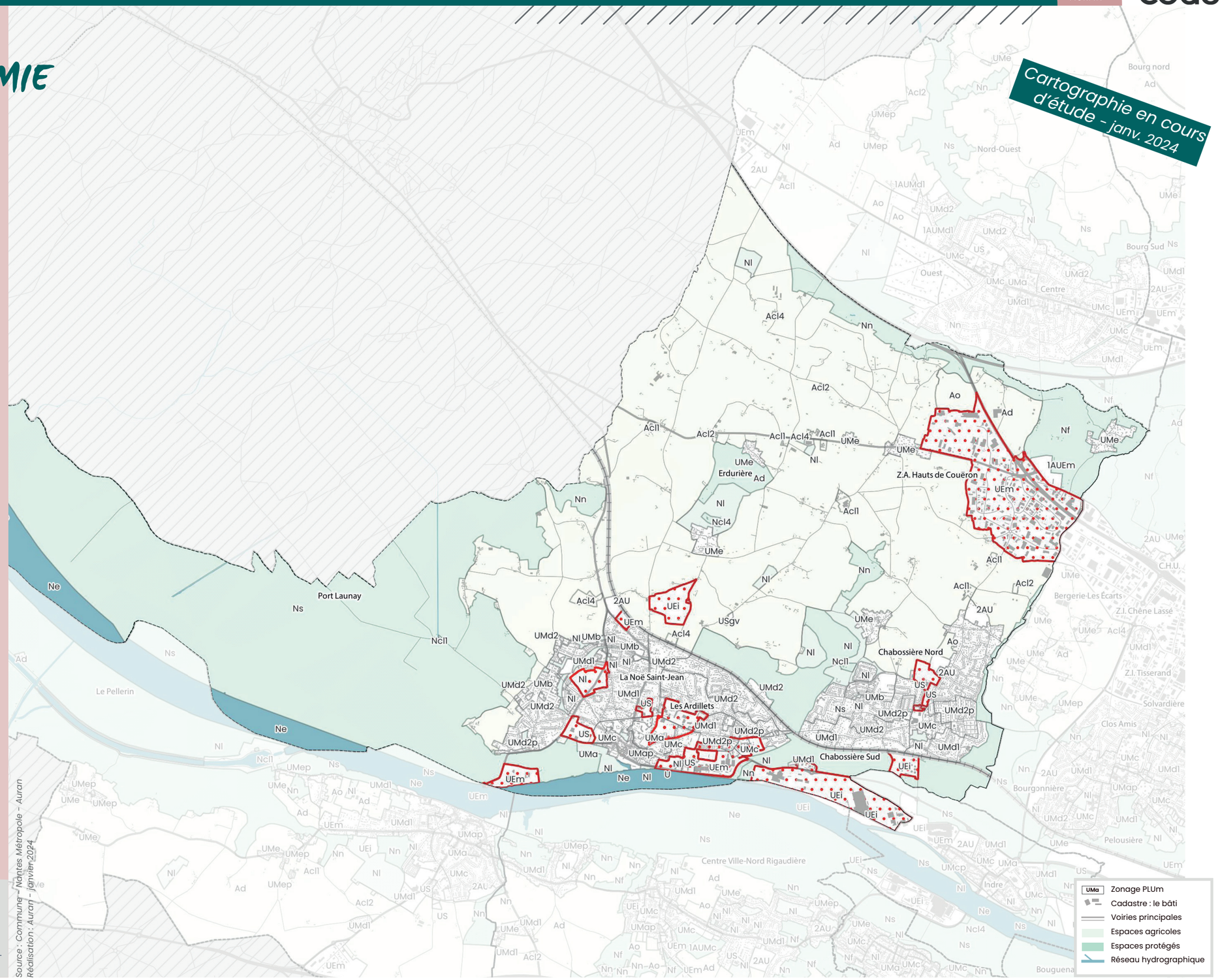

Zone potentiellement favorable

0 0,5 1 km

Source : Commune – Nantes Métropole – Auran
Réalisation : Auran – janvier 2024